

12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22) Date de dépôt : 05.12.06.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 06.06.08 Bulletin 08/23.

56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : THALES Société anonyme — FR.

72) Inventeur(s) : LARAT CHRISTIAN et KRAKOWSKI MICHEL.

73) Titulaire(s) :

74) Mandataire(s) : MARKS & CLERK FRANCE.

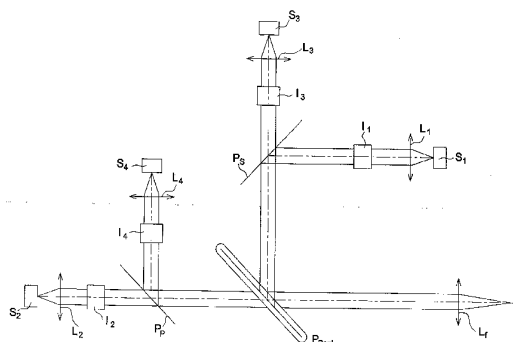
54) DISPOSITIF DE MULTIPLEXAGE SPATIAL DE SOURCES OPTIQUES.

57) L'invention concerne un dispositif optique de multiplexage comportant un ensemble de N sources de lumière (S_i) émettant des faisceaux de lumière centrés sur des longueurs d'onde différentes dites centrales (λ_i) et de largeur spectrale (Δλ_i) caractérisé en ce qu'il comprend :

- une première voie comprenant des premiers moyens pour multiplexer en longueurs d'onde un premier sous-ensemble de sources, ladite première voie générant un premier faisceau de lumière présentant un premier état de polarisation;

- une seconde voie comprenant des seconds moyens pour multiplexer en longueurs d'onde un second sous-ensemble de sources, ladite seconde voie générant un second faisceau de lumière présentant un second état de polarisation;

- des troisièmes moyens pour multiplexer en polarisation les premier et second faisceaux de lumière et délivrer un troisième faisceau de lumière à grande largeur spectrale.



DISPOSITIF DE MULTIPLEXAGE SPATIAL DE SOURCES OPTIQUES

L'invention concerne un dispositif de multiplexage spatial de plusieurs sources optiques spectralement larges afin de superposer leurs faisceaux lumineux et ainsi disposer de sources de plus grande largeur spectrale. L'intérêt est d'obtenir une source de largeur spectrale plus grande avec la qualité spatiale propre à chaque source, pour des applications notamment de type OCT (Optical Coherent Tomography). Il s'agit de procédé d'imagerie non-invasive permettant le diagnostic médical. Cette technique est analogue à celle de l'échographie mais utilise un rayonnement lumineux à la place d'ultrasons, permettant une résolution nettement plus performante.

En effet, la résolution longitudinale de telles applications est inversement proportionnelle à la largeur spectrale de la source d'illumination utilisée. Usuellement, ces sources spectralement larges peuvent être des diodes superluminescentes, de plus fortes puissances que les diodes électroluminescentes. L'effet laser est empêché dans ces composants, d'où le spectre d'émission large.

Il a déjà été proposé des solutions utilisant le multiplexage en longueurs d'onde. Ce type de solution est notamment décrit dans la demande de brevet publiée n° 2 883 384. Il y est proposé un dispositif optique de multiplexage en longueur d'onde permettant de générer à partir d'une pluralité de faisceaux optiques émis par des sources différentes à des longueurs d'onde différentes, un faisceau de lumière unique polychromatique dans une direction commune. Plus précisément, il s'agit d'un dispositif optique de multiplexage en longueur d'onde compact comprenant plusieurs sources de lumière de type diodes laser comportant chacune un dispositif de sélection spectral de type transmissif disposé au voisinage des sources et permettant de sélectionner les longueurs d'onde des faisceaux d'émission en fonction de leur direction d'incidence sur un réseau de dispersion de façon que les directions des faisceaux diffractés soient toutes identiques, assurant ainsi le multiplexage des sources de lumière.

Les diodes laser peuvent être montées en barrette. Des optiques supplémentaires permettent de modifier les caractéristiques des faisceaux émis et notamment leur ellipticité.

Mais de telles solutions sont applicables à des sources substantiellement monochromatiques et non à des sources présentant une certaine largeur spectrale.

5 Dans ce contexte, la présente invention propose un dispositif optique dans lequel un multiplexage spectral combiné à un multiplexage en polarisation permettent de combiner plusieurs sources spectralement larges et décalées en fréquence les unes des autres pour obtenir une source
10 présentant un spectre en fréquence global plus large, et donc une meilleure résolution longitudinale que celle obtenue avec une seule source. De plus, le dispositif proposé permet de conserver un taux de modulation du spectre global faible si tant est que les sources individuelles présente un spectre « lisse ». En effet, toute déviation par rapport au spectre idéal gaussien génère des bandes latérales dans le signal en retour pouvant réduire plus ou
15 moins la résolution longitudinale effective. L'état de l'art antérieur ne permet pas de combiner plusieurs sources, avec une bonne efficacité et un bon recouvrement des spectres pour obtenir cet effet de lissage spectral.

Plus précisément, la présente invention a pour objet un dispositif optique de multiplexage comportant un ensemble de N sources de lumière
20 Si émettant des faisceaux de lumière centrées sur des longueurs d'onde différentes dites centrales λ_i et de largeur spectrale $\Delta\lambda_i$ caractérisé en ce qu'il comprend :

- une première voie comprenant des premiers moyens pour multiplexer en longueurs d'onde un premier sous-ensemble
25 de sources, ladite première voie générant un premier faisceau de lumière présentant un premier état de polarisation ;
- une seconde voie comprenant des seconds moyens pour multiplexer en longueurs d'onde un second sous-ensemble
30 de sources, ladite seconde voie générant un second faisceau de lumière présentant un second état de polarisation ;
- des troisièmes moyens pour multiplexer en polarisation les premier et second faisceaux de lumière et délivrer un troisième faisceau de lumière à grande largeur spectrale.

35

Avantageusement, la largeur spectrale d'une source S_i est sensiblement égale à la moitié de la différence entre la longueur d'onde centrale λ_{i+1} d'une source S_{i+1} et la longueur d'onde centrale λ_{i-1} d'une source S_{i-1} .

Selon une variante de l'invention, le premier état de polarisation est le même que le second état de polarisation et les troisièmes moyens comprennent également un système de rotation de polarisation pour mettre le premier et le second faisceau de lumière dans deux états de polarisation orthogonaux.

Selon une variante de l'invention, la largeur spectrale d'une source S_i est sensiblement égale à la moitié de la différence entre la longueur d'onde centrale λ_{i+1} d'une source S_{i+1} et la longueur d'onde centrale λ_{i-1} d'une source S_{i-1} , lesdites longueurs d'onde étant classées en ordre croissant ou décroissant.

Selon une variante de l'invention, les sources présentant un ensemble discret de N longueurs d'onde centrales croissantes $(\lambda_1, \dots, \lambda_i, \dots, \lambda_N)$, le premier sous-ensemble comporte une première alternance de sources dites impaires centrées sur des longueurs d'onde dites impaires $(\lambda_1, \dots, \lambda_{2i-1}, \dots)$, le second sous-ensemble comportant une seconde alternance de sources dites paires centrées sur des longueurs d'onde dites paires $(\lambda_2, \dots, \lambda_{2i}, \dots)$.

Selon une variante de l'invention, les premiers moyens comprennent des premiers éléments optiques transparents pour une première série de sources dites impaires et réfléchissants pour une seconde série de sources impaires, les seconds moyens comprenant des seconds éléments optiques transparents pour une première série de sources dites paires et réfléchissants pour une seconde série de sources paires.

Selon une variante de l'invention, les premiers et les seconds moyens comprennent des composants optiques spécifiques présentant un coefficient de réflexion dépendant de la longueur d'onde.

Selon une variante de l'invention, les troisièmes moyens comprennent au moins un troisième élément optique transparent pour les sources dites impaires et réfléchissant pour les sources dites paires ou inversement.

Selon une variante de l'invention, les troisièmes moyens comprennent un composant anisotrope en surface ou en volume.

Selon une variante de l'invention, les faisceaux sont propagés en espace libre.

5 Avantageusement, le dispositif comprend des moyens pour collimater lesdits faisceaux de lumière.

Selon une variante de l'invention, les faisceaux sont propagés en optique guidée.

10 Avantageusement, le dispositif comprend des coupleurs en longueur d'onde et un coupleur en polarisation.

Selon une variante de l'invention, les premiers moyens et/ou les seconds moyens comprennent en outre des isolateurs optiques permettant d'assurer une direction privilégiée de propagation des premier et/ou second faisceaux de lumière dans ledit dispositif optique.

15 Selon une autre variante de l'invention, le dispositif comprend un isolateur optique actif sur le troisième faisceau de lumière.

L'invention sera mieux comprise et d'autres avantages apparaîtront à la lecture de la description donnée à titre non limitatif qui va
20 suivre et grâce aux figures annexées parmi lesquelles :

- la figure 1 schématise le spectre d'émission de deux sources optiques dites impaires et une source optique dite paire utilisées dans un premier exemple de dispositif selon l'invention;
- 25 - la figure 2 schématise un premier exemple de dispositif de l'invention comportant deux sources optiques dites impaires et une source optique dite paire ;
- la figure 3 illustre la courbe de réflexion d'un exemple d'élément optique utilisé dans les premiers et/ou les seconds
30 moyens d'un dispositif selon l'invention ;
- la figure 4 illustre le spectre d'émission obtenu avec la superposition de l'invention des trois sources S_1 , S_2 et S_3 ;
- la figure 5 schématise un exemple de dispositif selon l'invention comportant un nombre N de sources
35 optiques dans une configuration dite successive ;

- la figure 6 schématise une voie de sources dites impaires dans une configuration dite arborescente et pouvant être utilisée dans un dispositif de l'invention ;
- la figure 7 illustre un exemple de dispositif selon l'invention comprenant des sources en espace libre ;
- la figure 8 schématise un exemple de multiplexage en longueurs d'onde pouvant être utilisé dans un dispositif selon l'invention en optique guidée.

10 De manière générale, le dispositif optique de multiplexage de l'invention permet de multiplexer astucieusement des sources de longueurs d'onde différentes pour obtenir en sortie une source de lumière de bonne transmission constante sur une grande largeur spectrale grâce à une combinaison de multiplexage en longueur d'onde et de multiplexage en
15 polarisation.

Plus précisément, le dispositif comprend des premiers et seconds moyens permettant de multiplexer en parallèle des sous-ensembles de sources optiques de même état de polarisation, et des moyens permettant de multiplexer en polarisation, l'ensemble des sous-ensembles de manière à
20 obtenir une source de grande largeur spectrale.

L'invention va être décrite dans le cas élémentaire de l'utilisation de trois sources mais peut être tout aussi bien appliquée dans le cas d'un plus grand nombre de sources de lumière. La figure 2 présente le principe de multiplexage dans le cas de sources représentées S_1 , S_2 , S_3 de largeur
25 spectrale schématisées $\Delta\lambda_1$, $\Delta\lambda_2$, $\Delta\lambda_3$, de longueur d'onde centrale λ_1 , λ_2 , λ_3 respectivement et régulièrement espacées ($\lambda_1 < \lambda_2 < \lambda_3$), dont les spectres d'émission sont donnés en figure 1. Les sources dites impaires S_1 et S_3 présente un même état de polarisation s perpendiculaire au plan d'incidence, la source dite paire S_2 présentant un état de polarisation p dans le plan
30 d'incidence. Sur le schéma de la figure 2, on a ainsi référencé les sources avec leur état de polarisation : S_{1s} , S_{3s} , S_{2p} .

La première étape consiste à multiplexer en longueur d'onde les deux sources dites impaires spectralement les plus éloignées S_1 et S_3 , à l'aide d'un système optique P . Il faut noter que les deux sources ont la
35 même polarisation, si bien que le faisceau résultant reste linéairement

polarisé. Dans le cas présenté, l'état de polarisation est l'état s. Le système optique P est par exemple une lame supportant un traitement diélectrique multicouche sur une de ses faces. Le coefficient de réflexion d'une telle couche en fonction de la longueur d'onde est représenté en trait plus gras par la courbe R sur la figure 3, conjointement avec les spectres d'émission des sources S_1 et S_3 .

La deuxième étape consiste à multiplexer en polarisation les sources ($S_1 + S_3$) et S_2 , avec le système optique Ppol. Ce dernier peut être par exemple une lame dichroïque spécifique, présentant usuellement une bonne transmission de la polarisation p et une bonne réflexion de la polarisation s (>95% dans les deux cas) et ce, sur une gamme spectrale très large. Le résultat du multiplexage est représenté par la courbe référencée T de la figure 4.

On obtient bien sur un seul faisceau la superposition des spectres initiaux des trois sources, avec une transmission du système global dans ce cas supérieure à 92%. Comme annoncé, le spectre est très lisse, mais est fortement dépendant du spectre réel de chaque source.

Plus de trois sources peuvent être multiplexées, la figure 5 illustre une configuration avec N sources S_1, S_2, \dots, S_N . La première étape consiste à multiplexer en longueur d'onde des séries de sources d'ordre impair d'une part à l'aide de plaques spécifiques P_1, P_3, \dots, P_{N-1} et des sources d'ordre pair d'autre part à l'aide de plaques spécifiques P_2, P_4, \dots, P_N . Par exemple, s'il y a $N/2$ sources impaires, $N/2 - 1$ plaques P différentes sont utilisées, le multiplexage se faisant successivement. Dans ce cas, $N/2 - 1$ plaques P sont également utilisées pour multiplexer les $N/2$ sources paires.

Il peut être envisagé soit une configuration dite successive comme celle illustrée en figure 5 soit une configuration dite arborescente comme celle illustrée en figure 6. Sur cette figure seule la branche concernant le premier faisceau et comportant les sources dites impaires est illustrée. En effet les deux branches peuvent avoir ou non le même type de configuration ; l'élément $P_{a/b}$ combine les sources dont les indices extrêmes sont a et b, soit les plaques : $P_{1/3}, P_{5/7}, P_{1/7}, P_{9/11}, P_{9/15}, P_{13/15}$ et $P_{1/15}$ délivrant le faisceau multiplexé en longueur d'ondes dites impaires. Cet exemple illustre ainsi une configuration dite arborescente et comportant 8 sources impaires $S_1, S_3, S_5, S_7, S_9, S_{11}, S_{13}$ et S_{15} .

La dernière étape reste inchangée et consiste en un multiplexage en polarisation des deux ensembles de sources, paires et impaires par un élément P_{pol} , éventuellement précédé d'un système pour tourner la polarisation d'un des deux ensembles si besoin.

5

Exemple de réalisation en espace libre.

La figure 7 illustre un exemple de réalisation d'un dispositif de multiplexage comprenant quatre sources émettant des faisceaux en espace libre. Les sources S_1 , S_2 , S_3 , S_4 sont avantageusement des diodes superluminescentes émettant des faisceaux de lumière centrées sur des longueurs d'onde différentes dites centrales pouvant typiquement être comprises entre 1 micron et 1,3 micron avec des largeurs $\Delta\lambda_i$ typiquement de l'ordre 50 nanomètres. Les diodes sont orientées de sorte que la polarisation de S_1 et S_3 soit s pour P_{pol} (i.e. perpendiculaire au plan du dessin) et celle de S_2 et S_4 p (parallèle au dessin). Les faisceaux de lumière sont collimatés grâce à des lentilles ou des ensembles de lentilles L_1 , L_2 , L_3 , L_4 en direction des plaques P_s et P_p . Avantageusement des isolateurs optiques I_1 , I_2 , I_3 , I_4 sont également prévus pour éviter des retours de lumière en direction des sources. Le faisceau de lumière composite $S_1+S_2+S_3+S_4$ peut être ensuite focalisé par une lentille L_f . Typiquement, les isolateurs peuvent être de type un rotateur de Faraday compris entre deux polariseurs.

Si les sources sont non polarisées les propriétés des lames P_s , P_p indépendantes de la polarisation, le faisceau en sortie est partagé en deux sur les deux voies de sortie de P_{pol} .

25

Exemple de réalisation en optique guidée

30

La figure 8 illustre un schéma de fibre optique comportant localement des éléments par exemple dichroïques permettant d'être sélectivement transmissif pour certaines longueurs d'onde et réfléchissant pour d'autres longueurs d'onde. Sur la figure 8, seuls des tronçons de fibres sont représentés avec leurs éléments spécifiques F_{S1} , F_{S2} , permettant de montrer le multiplexage en longueur d'onde respectivement pour une source

35

S_1 de longueur d'onde centrale λ_1 , une source S_3 de longueur d'onde centrale λ_3 et une source S_5 de longueur d'onde centrale λ_5 . en introduisant à chaque fois deux sources à contre-sens afin de les sommer en longueur d'onde. Et ainsi de proche en proche il est possible de constituer les deux

5 sous-ensembles de sources impaires et paires pour dans une dernière étape multiplexer en polarisation les deux sous-ensembles de sources fibrées.

Avantageusement, les fibres optiques sont à maintien de polarisation. Si les sources sont non polarisées et/ou les fibres sans maintien de polarisation, le faisceau en sortie est partagé en deux sur les deux voies de sortie du

10 coupleur en polarisation.

Selon une autre variante, le dispositif de l'invention combine les deux approches : une propagation libre et une propagation guidée, par exemple les premiers et seconds moyens en propagation guidée et les troisièmes moyens en propagation libre.

15

REVENDEICATIONS

1. Dispositif optique de multiplexage comportant un ensemble de N sources de lumière (S_i) émettant des faisceaux de lumière centrées sur des longueurs d'onde différentes dites centrales (λ_i) et de largeur spectrale ($\Delta\lambda_i$) caractérisé en ce qu'il comprend :

- une première voie comprenant des premiers moyens pour multiplexer en longueurs d'onde un premier sous-ensemble de sources, ladite première voie générant un premier faisceau de lumière présentant un premier état de polarisation ;
- une seconde voie comprenant des seconds moyens pour multiplexer en longueurs d'onde un second sous-ensemble de sources, ladite seconde voie générant un second faisceau de lumière présentant un second état de polarisation ;
- des troisièmes moyens pour multiplexer en polarisation les premier et second faisceaux de lumière et délivrer un troisième faisceau de lumière à grande largeur spectrale.

2. Dispositif optique selon la revendication 1, caractérisé en ce que le premier état de polarisation est le même que le second état de polarisation et en ce que les troisièmes moyens comprennent également un système de rotation de polarisation pour mettre le premier et le second faisceau de lumière dans deux états de polarisation orthogonaux.

3. Dispositif optique selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que la largeur spectrale d'une source S_i est sensiblement égale à la moitié de la différence entre la longueur d'onde centrale λ_{i+1} d'une source S_{i+1} et la longueur d'onde centrale λ_{i-1} d'une source S_{i-1} , lesdites longueurs d'onde étant classées en ordre croissant ou décroissant.

4. Dispositif optique selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les sources présentant un ensemble discret de N longueurs d'onde centrales croissantes ou décroissantes ($\lambda_1, \dots, \lambda_i, \dots, \lambda_N$), le premier sous-ensemble comporte une première alternance de sources dites impaires centrées sur des longueurs d'onde dites impaires ($\lambda_1, \dots, \lambda_{2i-1}$,

...), le second sous-ensemble comportant une seconde alternance de sources dites paires centrées sur des longueurs d'onde dites paires ($\lambda_2, \dots, \lambda_{2i}, \dots$).

5. Dispositif optique selon la revendication 4, caractérisé en ce que les premiers moyens comprennent des premiers éléments optiques transparents pour une première série de sources dites impaires et réfléchissants pour une seconde série de sources impaires, les seconds moyens comprenant des seconds éléments optiques transparents pour une première série de sources dites paires et réfléchissants pour une seconde série de sources paires.

6. Dispositif optique selon la revendication 5, caractérisé en ce que les premiers et les seconds moyens comprennent des composants optiques spécifiques présentant un coefficient de réflexion dépendant de la longueur d'onde.

7. Dispositif optique selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que les troisièmes moyens comprennent au moins un troisième élément optique transparent pour les sources dites impaires et réfléchissant pour les sources dites paires ou inversement.

8. Dispositif optique selon la revendication 7, caractérisé en ce que les troisièmes moyens comprennent un composant anisotrope en surface ou en volume.

9. Dispositif optique selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que les faisceaux sont propagés en espace libre.

10. Dispositif optique selon la revendication 9, caractérisé en ce qu'il comprend des moyens pour collimater lesdits faisceaux de lumière.

11. Dispositif optique selon l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que les faisceaux sont propagés en optique guidée.

12. Dispositif optique selon la revendication 11, caractérisé en ce qu'il comprend des coupleurs en longueur d'onde et un coupleur en polarisation.

13. Dispositif optique selon l'une des revendications 1 à 12, caractérisé en ce que les premiers moyens et/ou les seconds moyens comprennent en outre des isolateurs optiques permettant d'assurer une direction privilégiée de propagation des premier et/ou second faisceaux de lumière dans ledit dispositif optique.

14. Dispositif optique selon l'une des revendications 1 à 12, caractérisé en ce qu'il comprend un isolateur optique actif sur le troisième faisceau de lumière.

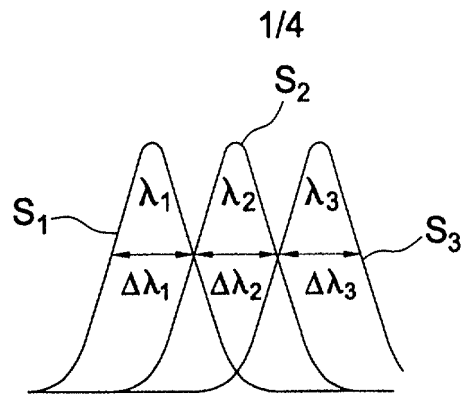


FIG. 1

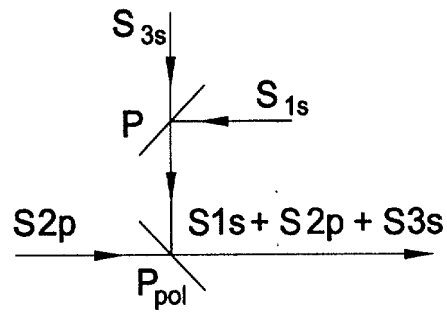


FIG. 2

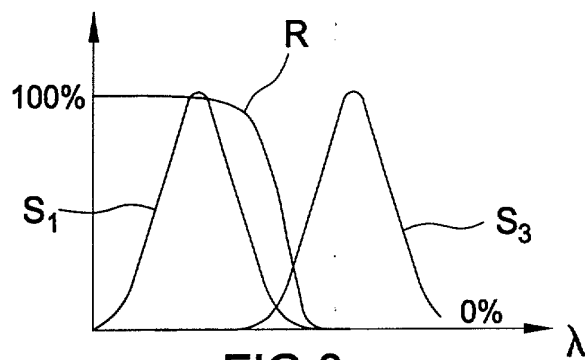


FIG. 3

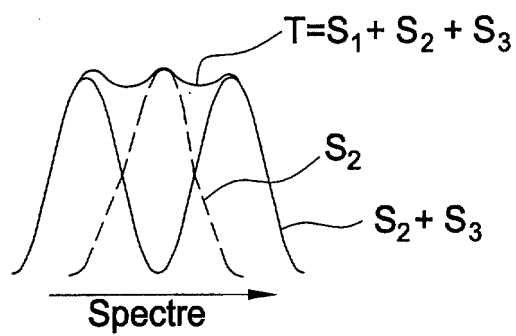


FIG. 4

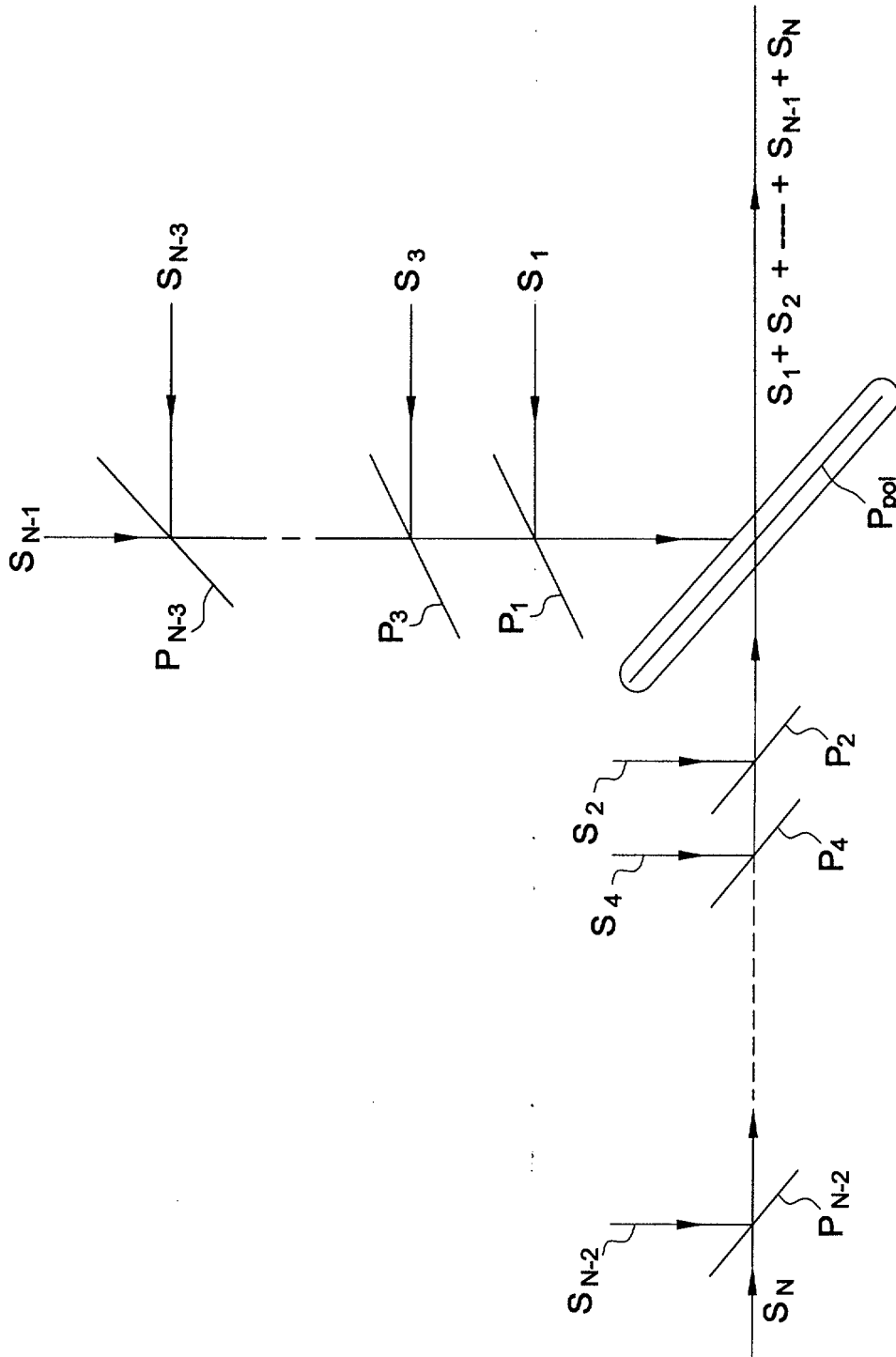


FIG.5

3/4

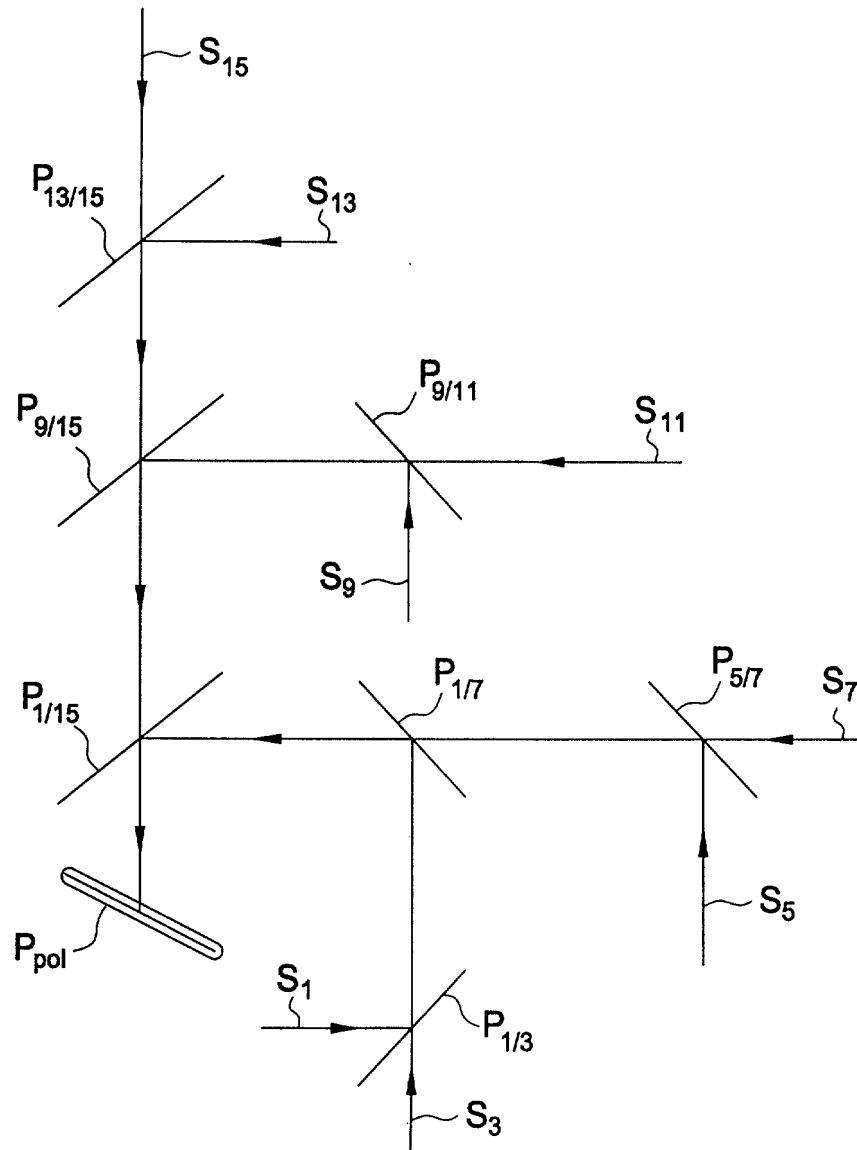


FIG. 6

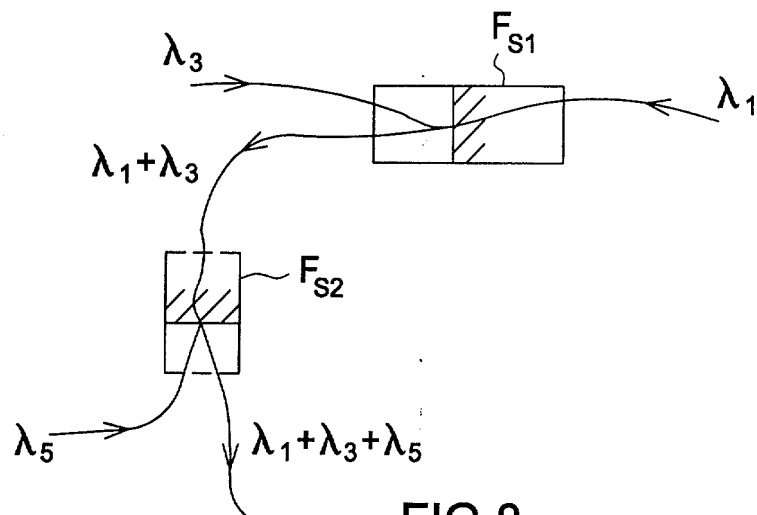


FIG. 8

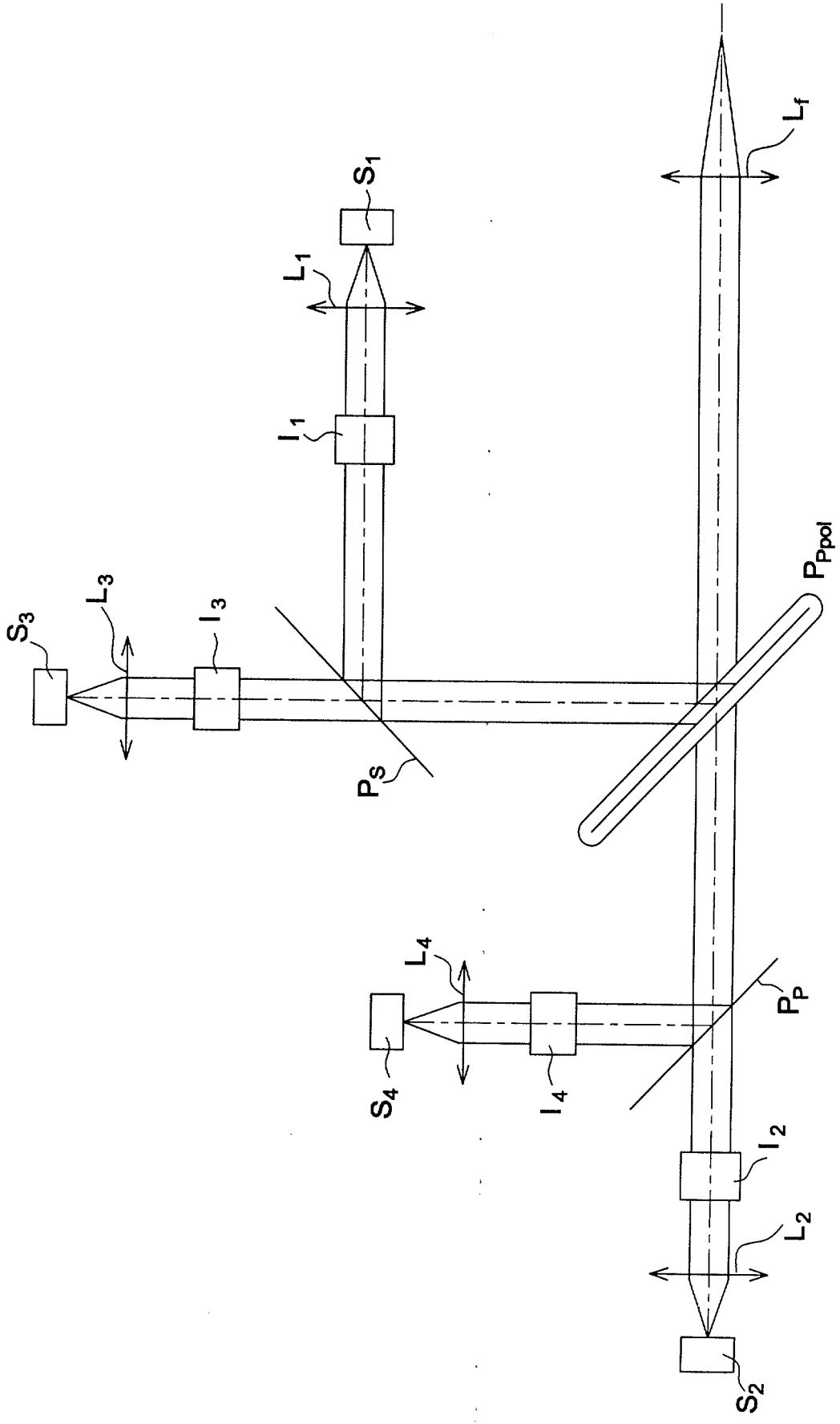


FIG.7

**RAPPORT DE RECHERCHE
 PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
 national

établi sur la base des dernières revendications
 déposées avant le commencement de la recherche

FA 691050
 FR 0610604

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	JP 02 079813 A (FUJI PHOTO FILM CO LTD) 20 mars 1990 (1990-03-20) * abrégé; figure 1 *	1-14	G02B27/10 G02B6/26
A	US 6 538 817 B1 (FARMER JASON N [US] ET AL) 25 mars 2003 (2003-03-25) * colonne 8, ligne 19 - ligne 38 *	1-14	
A	US 2006/079762 A1 (NORRIS PETER E [US] ET AL) 13 avril 2006 (2006-04-13) * figures 28,29b *	1-14	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			G01N G02B A61B
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
21 juin 2007		Quertemont, Eric	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0610604 FA 691050**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **21-06-2007**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
JP 2079813	A	20-03-1990	AUCUN	
US 6538817	B1	25-03-2003	AUCUN	
US 2006079762	A1	13-04-2006	W0 2006045013 A2	27-04-2006